



**COMMUNE DE  
RAEDERSHEIM**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM  
SEANCE DU 31 MARS 2011**

République Française  
Liberté, égalité, fraternité

Arrondissement de Guebwiller

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Guebwiller  
Nombre de Conseillers élus : **15**  
Conseillers en fonction : **15**  
Conseillers présents : **13**

**L'an deux mille onze, le trente et un mars, à vingt heures quinze,**

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 24 mars 2011 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'auditeur et à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

**PRESENTS :**

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes Christiane **EHRET**, Marie-Paule **THOMAS**, Madeleine **WIEST**, Christine **SCHMUCK**, Marie-Josée **METHENIER** et MM. Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Jean-Michel **BEDOUET**, Gilbert **WEISSER**, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES:**

Monsieur Gérard **CLADE**, qui a donné procuration à Madame Christiane **EHRET**.

Monsieur Jean-Pierre **PELTIER**, qui a donné procuration à Monsieur Alphonse **DUBICH**.



**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal en date du 3 février 2011.
2. Avis du conseil municipal sur le projet de PLU arrêté de la commune d'Ungersheim
3. GERPLAN : validation du document cadre
4. Modification de la durée hebdomadaire de service de Madame Sabine KOS
5. Vente de l'ancien photocopieur de la mairie
6. Compte administratif M49 (Service Eau)
7. Compte de gestion M49 (Service Eau)
8. Affectation des résultats M49 (Service Eau)
9. Budget Primitif 2011 M49 (Service Eau)
10. Compte administratif M14 (Commune)
11. Compte de Gestion M14 (Commune)
12. Affectation des résultats M14 (Commune)
13. Taux d'imposition 2011
14. Budget Primitif M14 (Commune)
15. Subventions aux associations 2011
16. Divers :
  - Randonnée cyclo touristique
  - Exercice militaire en terrain civil
  - Vente de bois
  - Réunion avec les riverains du Dorfbach
  - Commissions réunies
  - Réfection des chemins ruraux

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommages aux victimes du séisme au Japon.

**1. Approbation du Procès-Verbal en date du 3 février 2011**

Le compte-rendu de la séance du 3 février 2011 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à **l'unanimité**.

**2. Avis sur le projet de PLU arrêté de la Commune d'Ungersheim**

Le 17 janvier 2011, la commune d'Ungersheim nous transmet pour avis le projet de PLU arrêté par délibération du 16 décembre 2010.

Le conseil municipal souhaite porter à l'attention de la commune d'Ungersheim que le tracé de l'emplacement réservé n°4 figurant sur le plan de zonage n° 3.1 est erroné. Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal les éléments à rectifier sur le PLU.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver cette remarque.**

**3. GERPLAN : validation du document cadre**

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'est engagée, après validation du Conseil de Communauté du 8 décembre 2005, dans une démarche Gerplan-Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain, initiée par le conseil Général du Haut-Rhin. Le Gerplan est un outil d'aménagement intercommunal dont l'objectif vise à préserver et



améliorer le cadre de vie et de concilier activité agricole, expansion urbaine et préservation des milieux naturels.

Il est fondé sur un diagnostic territorial qui a été mené, en concertation avec les acteurs locaux, durant les années 2008 à 2010 et qui comprend trois volets (environnemental/paysager, hydraulique et agricole).

Le bureau d'études Ecoscop, missionnée pour l'élaboration du Gerplan, a ensuite réalisé une synthèse des trois études qui a permis, d'une part, d'aboutir à l'identification des espaces d'intérêt collectif et des continuités naturelles à préserver, à valoriser ou à créer, et d'autre part, de définir les enjeux et les propositions de gestion concrète pour chacun des espaces identifiés. Ces éléments ont été repris sur les panneaux de l'exposition qui, par son installation dans différentes communes du territoire, a permis de communiquer sur le sujet auprès des habitants. Durant cette phase d'étude, le Comité de Suivi, le Comité de Pilotage ainsi que les réunions publiques ont permis la création d'un programme d'actions dont l'objectif consiste à déterminer, par ordre d'importance, les actions pouvant être mises en œuvre visant à entretenir, valoriser et préserver un cadre de vie agréable sur le territoire.

L'aboutissement de cette phase de diagnostic se concrétise par l'élaboration d'un document cadre présenté et validé lors du Comité de Pilotage du 29 novembre 2010. Il rassemble l'ensemble des propositions de gestion répondant aux enjeux identifiés et aux objectifs de l'intercommunalité sous forme de fiches types détaillant les actions par espace d'intérêt collectif identifié, illustrées par des cartes et complétées par les outils les plus adaptés, les partenaires techniques et financiers potentiels, etc.

Ce document servira de guide à toutes les futures actions d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, communale, associative ou privée. Les dix-sept communes devront valider ce document après en avoir pris connaissance, et le Conseil de Communauté devra, à son tour, approuver le document. Ces validations conditionnent la mise en œuvre des actions.

Le Gerplan se finalisera par la signature officielle d'un contrat avec le Conseil Général du Haut-Rhin, partenaire technique et financier.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver le document cadre du GERPLAN.**

#### **4. Modification de la durée hebdomadaire de service de Madame Sabine KOS**

Depuis la rentrée scolaire 2009, Madame Sabine KOS, agent technique de la commune assure le passage des écoliers tous les matins, midis et soirs. Cette phase d'essai portant sur une année scolaire complète s'est avérée satisfaisante.

Madame Sabine KOS était rémunérée conformément à la réglementation sur les heures supplémentaires. Cette mission n'ayant plus de caractère exceptionnel, il est proposé d'intégrer ces heures de travail dans la durée hebdomadaire de service de Madame KOS dont le taux d'emploi passerait de 52,62% à 65,64%.

- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;



- Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu** l'avis du Comité Technique Paritaire en date n°M2011.20 du 7 mars 2011;
- Vu** la situation administrative de Madame Sabine KOS, Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe classée au 5<sup>ème</sup> échelon, Indice Brut 310, Indice Majoré 300.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** de modifier la durée hebdomadaire de service de Madame Sabine KOS de 52,62% à 65,64% à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

### 5. Vente de l'ancien photocopieur de la mairie

Dans le cadre du renouvellement du parc informatique de la mairie, la commune se portera acquéreur d'un nouveau copieur multifonctions plus performant que celui dont elle dispose.

Monsieur le Maire propose de mettre en vente l'ancien photocopieur, dans la mesure où ce dernier est encore en état de marche, au prix de 150€.

La recette sera imputée au budget de la commune à l'article 024.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** d'autoriser le maire à procéder à la vente de ce photocopieur.

### 6. Compte Administratif 2010 - Service Eau (M49)

Monsieur le maire présente le Compte Administratif 2010 du Service Eau

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 31 129,96 €

Recettes : 59 137,60 €

**Excédent : 28 007,64 €**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 0,05 €

Recettes : 3 580,39 €

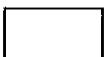
**Excédent : 3 580,34 €**

**Excédent global : 31 587,98 €**

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Paul BEREUTER, 1<sup>er</sup> adjoint procède au vote.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** d'approuver le Compte Administratif 2010 du Service Eau.

Monsieur le Maire reprend la séance.



**7. Compte de Gestion 2010 – Service Eau (M49)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2010 du budget annexe « Eau M49 » établi par Monsieur le Receveur de SOULTZ. Ce dernier est conforme au Compte Administratif du Service Eau de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, il est proposé d'approuver le Compte de Gestion pour l'exercice 2010.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** d'approuver le Compte de Gestion 2010 du Service Eau.

**8. Affectation des résultats 2010 – Service Eau (M49)**

**Excédent de fonctionnement 2010 : 28 007,64 €**

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement au compte 002 (recettes de fonctionnement).

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** d'affecter le résultat d'excédent de fonctionnement 2010 au compte 002.

**9. Budget Primitif 2011 – Service Eau (M49)****SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : **68 007,64 €**

Recettes : **68 007,64 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : **31 587,98 €**

Recettes : **31 587,98 €**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations)** d'approuver le Budget Primitif 2011 du Service Eau.

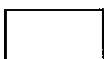
**10. Compte Administratif 2010 – Commune (M14)**

Monsieur le maire présente le Compte Administratif 2010 de la Commune.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 527 898,84 €

Recettes : 902 904,21 €



**Excédent de fonctionnement: 375 005,37 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 325 958,90 €

Recettes : 138 985,55 €

**Déficit d'investissement: 186 973,35 €**

**Reste à réaliser : 70 000 €**

**Déficit global d'investissement : 256 973,35€**

**EXCEDENT GLOBAL : 118 032,02 €**

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Paul BEREUTER, 1<sup>er</sup> adjoint procède au vote.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver le Compte Administratif 2010 de la Commune.**

Monsieur le Maire reprend la séance.

**11. Compte de Gestion 2010 – Commune (M14)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2010 du budget « Commune » établi par le Receveur de SOULTZ. Ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, il est proposé d'approuver le Compte de Gestion pour l'exercice 2010.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver le Compte de Gestion 2010 de la Commune.**

**12. Affectation des résultats 2010 – Commune (M14)**

**Excédent de fonctionnement 2010 : 375 005,37 €**

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 de la manière suivante :

- ✓ 256 973,35 € au compte 1068 en couverture du déficit d'investissement 2010 et du reste à réaliser.
- ✓ 118 032,02 € au compte 002 (recettes de fonctionnement).

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'affecter les résultats 2010 aux comptes 1068 et 002.**



### 13. Taux d'imposition 2011

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition restent identiques à ceux de l'année 2010, à savoir :

- ✓ Taxe d'Habitation : **12,67%**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **13,32%**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **62,55%**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver les taux d'imposition pour l'année 2011.**

### 14. Budget Primitif 2011 – Commune (M14)

Monsieur Jean-Paul BEREUTER, 1<sup>er</sup> adjoint, présente le Budget Primitif 2011 de la Commune.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : **742 462,02 €**

Recettes : **742 462,02 €**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : **966 473,35 €**

Recettes : **966 473,35 €**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver le Budget Primitif 2011 de la Commune.**

### 15. Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de verser aux associations les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant de la subvention
<b>Amicale des Sapeurs-pompiers</b>	200,00
<b>Amicale des Pêcheurs</b>	200,00
<b>Chorale Ste Cécile</b>	200,00
<b>Club de l'amitié</b>	200,00
<b>Conseil de Fabrique</b>	300,00
<b>UNC</b>	200,00
<b>Groupement d'Action Sociale</b>	420,00
<b>Prévention Routière</b>	50,00
<b>Musique Espérance</b>	20,00
<b>OCCE Maternelle</b>	300,00



<b>OCCE Primaire</b>	500,00
<b>Sté des Amis Bibliothèque</b>	70,00
<b>Union Française bucco-dentaire</b>	120,00
<b>Athlétisme</b>	500,00
<b>Tennis</b>	1060,00
<b>Volley</b>	140,00
<b>AS - Foot</b>	1430,00
<b>Fanfare de SOULTZ</b>	200,00
<b>MJC BOLLWILLER</b>	450,00
<b>HELI SECOURS 68</b>	100,00

Les dépenses seront imputées au chapitre 65, article 6574 du budget de la Commune.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 procurations) d'approuver l'attribution de ces subventions.**

## 16. Divers

### **Randonnée cyclo touristique :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que « la randonnée du vendredi saint » passera par Raedersheim le vendredi 22 avril.

### **Exercice militaire en terrain civil :**

Monsieur le Maire fait part de la demande du régiment de marche du Tchad en date du 21 mars 2011 relative au déroulement d'un exercice militaire. L'armée de Terre souhaite que la commune puisse s'associer à cette action en mettant à disposition des militaires un bâtiment public qui symboliserait un point de regroupement de « ressortissants » dans le scénario d'évacuation de cet exercice tactique qui se déroulera du 9 au 12 mai 2011.

### **Vente de bois :**

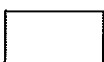
Dans le cadre de l'aménagement du Dorfbach, le syndicat mixte des cours d'eau de la région de Soultz-Rouffach a effectué une coupe de bois. L'office National des Forêts a proposé à la Commune de procéder à une vente aux enchères du bois. Cette vente aura lieu le samedi 2 avril à 9h30.

### **Réunion avec les riverains du Dorfbach :**

Les travaux d'aménagement du Dorfbach commenceront semaine 19. Une réunion sera organisée le vendredi 6 mai à 18h avec les riverains et le chef du projet syndicat mixte des cours d'eau de la région de Soultz-Rouffach.

### **Chemins ruraux :**

Monsieur Alphonse DUBICH informe le conseil municipal que les gravats du chantier du clubhouse ont permis de réhabiliter le chemin rural entre le Rimbach et la route de Merxheim.





Les travaux de nivellement du chemin «Osteinerweg » en continuité de la rue des primevères sont en cours.

**Commissions réunies :**

Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion des commissions réunies le mercredi 13 avril afin d'étudier :

- ✓ les volets de l'école élémentaire,
- ✓ les offres de modification du système de chauffage de l'église et de la mairie,
- ✓ le dossier d'appel d'offre pour sélectionner un bureau d'études pour la réalisation du carrefour au centre du village,
- ✓ les offres de prix du levé topographique à réaliser pour ce même carrefour,
- ✓ le projet de l'atelier communal.

La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le jeudi 19 mai à 20h15.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 00h15.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Raedersheim, le 31 mars 2011.

Le Maire

Jean-Marie REYMANN



